

Myocholine

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Myocholine 10 mg, comprimé
Myocholine 25 mg, comprimé sécable

Substance active

Béthanéchol (chlorure)

Laboratoire

Glenwood GmbH

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Myocholine 10 mg, comprimé
Myocholine 25 mg, comprimé sécable

Critères d'octroi

- Rétention vésicale sans obstacle à l'évacuation
- Ou Atonie vésicale post opératoire ou neurogène résistante aux alternatives thérapeutiques

Autres informations

Posologie :

● Adultes :

- Dose initiale et en guise de test : administrer 5 mg de Myocholine-Glenwood(1/2 comprimé) ; répéter 1 ou 2 fois l'administration de cette dose, en respectant un intervalle d'une demi-heure, jusqu'à l'obtention de l'effet souhaité.
- Administrer ensuite la dose active 3 à 4 fois par jour.
- On peut augmenter progressivement la posologie à 20, 30 ou 50 mg (2, 3 ou 5 comprimés), 3 ou 4 fois par jour.
- La dose quotidienne maximale est de 200 mg.

● Population pédiatrique :

- 0,3 à 0,6 mg/kg de poids corporel par jour, répartis en 3 à 4 prises.
- Se référer au RCP Myocholine belge

 RCP Myocholine Belgique (22/02/2023)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)